

Déclaration des Performances (DoP)

N° FG0020047

Conformément avec annex III du règlement européen UE 305/2011

1. Code d'identification unique du produit type:

PRIMASIL N (Couleur)

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Numéro batch: Voir emballage

3. Usage ou usages prévus du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Mastic pour éléments de façade application extérieure et intérieure - Conforme EN 15651-1:2012 Type F EXT-INT
Mastic pour vitrage - Conforme EN 15651-2:2012 Type G

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Fernand GEORGES S.A.
Av. des Etats-Unis 30
B 6041 GOSELIES

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Ne s'applique pas

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 3

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

L'organisme (notified body) **GINGER CEBTP**, numéro d'identification **NB 0074**, a
réalisé la détermination du produit-type selon le type testing du système 3
avec remise : d'un rapport d'essais

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Ne s'applique pas

Déclaration des Performances (DoP)

N° FG0020047

Conformément avec annex III du règlement européen UE 305/2011

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Prestation	Spécifications techniques harmonisées
<i>Caractéristiques réaction au feu (classification conforme EN 13501-1:2007)</i>	NPD	EN 15651-1:2012
<i>Emissions des produits chimiques dangereux pour l'environnement et la santé</i>	NPD	EN 15651-1:2012
<i>Étanchéité à l'eau et à l'air</i>		
<i>Résistance au coulage (conforme EN ISO 7390)</i>	≤ 3 mm	EN 15651-1:2012 EN 15651-2:2012
<i>Perte de volume (conforme EN ISO 10563)</i>	≤ 10%	EN 15651-1:2012 EN 15651-2:2012
<i>Adhésivité-cohésion par traction pour mastiques "non structurelle" à module bas pour usage dans des zones climats froids "cold climate ou CC (-30°C)" - conforme EN ISO 8339</i>	NPD	EN 15651-1:2012 EN 15651-2:2012
<i>Adhésivité-cohésion par traction pour mastiques "non structurelle" à module bas pour usage dans des zones à climats froids "cold climate ou CC (-30°C)" - à allongement constant- conforme EN ISO 8340</i>	NPD	EN 15651-1:2012 EN 15651-2:2012
<i>Adhésivité-cohésion</i> • après immersion dans l'eau (conforme EN ISO 10591) • à allongement constant après traitement à l'eau (conforme EN ISO 10590)	≥...% Pass	EN 15651-1:2012
<i>Adhésivité-cohésion après exposition à l'eau, chaleur et lumière artificielle (UV) conforme EN ISO 11431</i>	Pass	EN 15651-1:2012
<i>Rétablissement élastique (conforme EN ISO 7389)</i>	≥70% à 100%	EN 15651-2:2012
<i>Durabilité</i>	Pass	EN 15651-1:2012 EN 15651-2:2012
Conditionnement : methode A Support : <ul style="list-style-type: none"> • Glazing : glas • Façade : Aluminium anodisé + béton M2 		

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Eric GEORGES
Administrateur délégué
Gosselies- nov 2014